

CONSTRUIRE DEMAIN

Lunéville



Ville de
LUNÉVILLE

2023

BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE
Rapport de
présentation



SOMMAIRE

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	5
1 – La section de fonctionnement	6
<i>A – Les recettes de fonctionnement</i>	6
<i>B – Les dépenses de fonctionnement</i>	7
2 – La section d’investissement	10
<i>A – Les recettes d’investissement</i>	10
<i>B – Les dépenses d’investissement</i>	11
3 – Budget de l’eau	13
4 – Budget locations	14
5 – Budget restauration	15

BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE 2023



Dans un contexte particulièrement tendu pour les finances des collectivités, toujours marqué par l'inflation tirée par la hausse du prix de l'énergie, du point d'indice des fonctionnaires et du prix des travaux et des fournitures, ce Budget Supplémentaire permet, néanmoins, de conforter la stratégie budgétaire de l'équipe municipale en atteignant les différents objectifs qu'elle s'était fixés :

- **Dynamisme de l'investissement** : avec plus de 7M€ de dépenses d'équipement, la Ville de Lunéville souhaite maintenir un fort niveau d'investissement pour continuer à se rendre la plus attractive et à favoriser l'emploi local.
- **Maîtrise de l'endettement** : malgré l'importance du volume d'investissement, le Budget Supplémentaire ne prévoit pas de progression de l'encours de dette. La progression récente des taux d'intérêt nous pousse à rester particulièrement vigilants sur le sujet.
- **La diminution des taux de fiscalité** : la Ville de Lunéville a baissé de 2 % ses taux de fiscalité en 2023 pour amortir les effets de l'inflation pour le contribuable.

L'atteinte de ce triple objectif n'est possible que grâce à une gestion rigoureuse de la section de fonctionnement qui fait l'objet d'une attention particulière alors même que la Ville de Lunéville subit, comme tout un chacun, les effets de la crise économique actuelle et le désengagement de certains partenaires, à l'image de la fin de la prise en charge du transport scolaire pour les collégiens et lycéens par la CCTLB. La Ville doit également composer avec l'augmentation de la participation obligatoire au SDIS ou encore la prise en charge de dépôts sauvages de plus en plus importants.

Ainsi, grâce à la stratégie de bonne gestion appliquée depuis plusieurs années, le niveau d'épargne brute se monte après ce Budget Supplémentaire à plus de 4,3M€. C'est ce résultat qui permet à la collectivité d'accélérer son programme d'investissement en réduisant ses taux de fiscalité sans endettement supplémentaire.

Le Budget Supplémentaire du Budget Principal 2023 s'élève à 7 105 567,17 € et peut être résumé dans le tableau suivant :

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023	REPORTS		CRÉDITS NOUVEAUX				TOTAL	
	ÉCRITURES RÉELLES		ÉCRITURES D'ORDRE		ÉCRITURES RÉELLES		DÉPENSES	RECETTES
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		
INVESTISSEMENT	2 284 280.42	136 267.62	210 000.00	2 505 926.10	1 640 585.93	-655 340.17	4 134 866.35	1 986 853.55
Affectation du Résultat						2 573 436.24	0.00	2 573 436.24
Déficit Reporté					425 423.44		425 423.44	0.00
FONCTIONNEMENT	108 835.28		1 985 926.10		450 516.00	531 721.00	2 545 277.38	531 721.00
Excédent Reporté						2 013 556.38	0.00	2 013 556.38
TOTAL	2 393 115.70	136 267.62	2 195 926.10	2 505 926.10	2 516 525.37	4 463 373.45	7 105 567.17	7 105 567.17



1 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – Les recettes de fonctionnement

Hors excédent reporté pour un montant de 2 013 556,38 €, les recettes de fonctionnement sont abondées de 531 721 €. En synthèse, les principaux mouvements sont regroupés, par chapitre, ci-dessous :

Chapitre 013 – Atténuation de Charges

- + 5 000 € sur « le remboursement sur rémunération du personnel » dus notamment au remboursement du personnel en grève dans les écoles.
- + 1 000 € sur le remboursement des décharges syndicales.

Chapitre 70 – Produits des services du domaine

- + 102 500 € pour les coupes de bois, dont 62 150 € pour la vente par lot de peupliers appartenant à la commune (délibération n° 2022-297).

Chapitre 73 – Impôts et taxes

- + 169 018 € suite à la notification des bases (Etat 1259 validé lors du Conseil Municipal du 13 avril 2023) et malgré une baisse des taux de 2 % lors du Conseil du 13 avril 2023.
- + 89 759 € de rôles supplémentaires.
- + 30 000 € également sur les droits de mutation qui avaient été évalués de manière prudente.

Chapitre 74 - Dotations-Subventions-Participations

L'inscription de 130 749 € porte principalement sur les régularisations des prévisions du Budget Primitif 2023 relatives à la Dotation Globale de Fonctionnement (+ 106 075 €) :

- Dotation Forfaitaire : - 2 168 €
- Dotation Solidarité Rurale : + 38 189 €
- Dotation de Solidarité urbaine : + 71 471 €
- Dotation Nationale de Péréquation : - 1 417 €

D.G.F.	2019	2020	2021	2022	2023	Variation en € 2019 / 2023	Variation en % 2019 / 2023
Dot. Forfait.	3 205 095 €	3 157 389 €	3 127 221 €	3 112 046 €	3 109 878 €	-95 217 €	-2.97 %
D.S.U.	3 652 492 €	3 740 248 €	3 811 920 €	3 884 740 €	3 956 211 €	303 719 €	8.32 %
D.S.R.	501 794 €	516 753 €	539 234 €	566 599 €	604 788 €	102 994 €	20.53 %
D.N.P.	662 050 €	622 623 €	575 546 €	562 558 €	561 141 €	-100 909 €	-15.24 %
TOTAL D.G.F.	8 021 431 €	8 037 013 €	8 053 921 €	8 125 943 €	8 232 018 €	210 587 €	2.63 %

La progression de 2,63 % des dotations sur la période est à comparer à l'inflation qui se monte à près de 15 % entre 2019 et 2023.

- + 12 961 € versés par l'académie de NANCY-METZ correspondant à un accompagnement financier au titre de l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à trois ans au titre de l'année 2020-2021.
- + 11 713 € de régularisation sur les attributions compensatrices des exonérations de taxes foncières.

B – Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement font l'objet d'une inscription supplémentaire de 450 516 €.

Chapitre 011 – Charges à caractère général : + 179 065 €

Parmi les évolutions les plus significatives, on retrouve les articles budgétaires suivants :

■ **Nature 6068 : Autres matières et fournitures : + 33 300 €**

On retrouve principalement les achats non stockés pour le service voirie comme les produits de désinfectant ou encore les balais pour balayeuses.

On notera également un montant de 8 000 € transféré de l'enveloppe d'investissement pour les achats de l'Hôtel Abbatial pour des achats de faible montant unitaire.

■ **Nature 611 : Prestations de services : + 46 804 €**

Toujours dans une volonté de rendre la ville plus attractive, la municipalité accompagne la montée en puissance du festival Scènes en selle, qui se déroulera du 16 au 20 août 2023, avec une enveloppe supplémentaire de 13 500 € pour un total de 33 500 €.

Parmi les autres événements organisés ou soutenus par la Ville, on notera qu'une somme de 3 100 € a été dédiée à la Fête du Vélo et 3 000 € supplémentaires ont été retenus pour l'organisation des spectacles de fin d'année des écoles.

Dans la continuité de la mise en œuvre du plan propreté, 18 000 € ont été ajoutés pour le contrat de tonnage des déchets emmenés à la déchèterie de Betaigne au vu du volume ramassé sur le 1er trimestre.

■ **Nature 6184 : Versements à des organismes extérieurs : + 7 200 €**

7 200 € ont été prévus pour permettre aux agents de la Ville à être habilités à la pose de panneaux photovoltaïques. Cette action de formation permettra la montée en compétence de nos agents sur cette thématique.

■ **Nature 6226 : Honoraires : + 17 296 €**

L'étude de redynamisation de la rue de la République est en cours avec une prise en charge à 80 % par l'ANCT. Le reste à charge pour la Ville se monte à 4 700 €.

Dans le cadre de la mise en œuvre du réseau de chaleur, une enveloppe de 23 436 € est fléchée pour recourir, suite à une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage, afin de suivre au plus près les travaux du délégataire.

■ **Nature 6228 : Diverses rémunérations extérieures : + 10 800 €**

Il s'agit notamment de couvrir les frais juridiques de la Ville dans certains dossiers complexes comme celui des travaux sur les immeubles de la rue du Château.

■ **Nature 6284 : Redevances pour services rendus : + 13 563 €**

Concerne l'ajustement de la redevance des Eaux Pluviales facturée par la CCTLB notifiée en début d'année.

■ **Nature 6288 : Autres services extérieurs : + 16 009 €**

- + 3 571 € pour l'astreinte déneigement.
- + 5 000 € de projets pédagogiques dans les écoles afin de faire découvrir aux enfants la culture comme le théâtre, le verre, la sculpture ainsi que certains sports comme le rugby ou encore le freestyle gym.
- + 6 644 € pour une mise en conformité du dispositif de gestion du temps de travail des agents communaux.

Chapitre 012 : Charges de personnel : + 129 697 €

Ce montant tient compte, d'une part, des annonces gouvernementales sur l'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 de 1,5 %, et, d'autre part, du renfort en personnel d'insertion dans le cadre de la poursuite du plan propreté.

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante : + 57 754 €

On retrouve principalement dans ce chapitre, des crédits supplémentaires nécessaires suite à la notification, en début d'année, du montant de la participation de la Ville au fonctionnement du Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe-et-Moselle.

Chapitre 66 : Charges Financières : + 84 000 €

Il convient de rappeler que l'ensemble de l'encours de la Ville est sécurisé au sens de la charte de Gissler. Si la Ville a eu recours, ces dernières années, à des emprunts à taux fixe, il reste 7 emprunts sur 26 à un taux variable avec marge :

- 3 sur le livret A qui est actuellement au taux de 3 % et qui pourrait dépasser les 4 %.
- 4 sur l'Euribor dont le taux encore négatif jusqu'en juillet 2022 et inférieur à 2 % jusqu'en décembre 2022 passant à 2,16 % en janvier 2023 et 3,47 % en juin 2023.

ANNÉE RÉAL.	CAPITAL EMPRUNTÉ	PRÊTEUR	DURÉE EN ANNÉES	TRAVAUX	INDICE	MARGE (%)	PER.	DATE 1ERE ANNÉE	DATE FIN	ENCOURS AU 01/01/2023
2009	3 200 000.00	CE des pays Lorrains	21	V	T4M	0.87000	A	25/12/2010	25/12/2030	1 300 000.00
2010	300 000.00	CE des pays Lorrains	20	R	EURIBOR03M	0.91000	T	25/03/2011	25/12/2030	120 000.00
2012	2 300 000.00	CE des pays Lorrains	20	R	EURIBOR03M	1.11000	T	26/06/2012	26/03/2032	1 063 750.00
2014	1 166 522.00	Caisse Dépôts et Consignations	20	R	LIVRET A	0.60000	A	01/03/2015	01/03/2034	737 796.14
2014	2 500 000.00	CE des pays Lorrains	20	R	LIVRET A	0.25000	T	30/12/2014	30/03/2035	1 531 250.00
2017	2 361 695.00	Caisse Dépôts et Consignations	20	R	LIVRET A	1.00000	T	01/05/2018	01/02/2038	1 800 792.39
2015	800 000.00	LA POSTE	15	V	E03M-POST	1.05000	T	01/11/2015	01/11/2030	413 333.43
12 628 217.00										6 966 921.96



2 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A – Les recettes d'investissement

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 520 000 €

Il s'agit des avances versées dans le cadre des marchés publics de travaux. Depuis le début de l'année 2023, les collectivités sont tenues de passer par le chapitre 041 en dépenses et en recettes lors du remboursement de l'avance.

Chapitre 10 – Dotations : + 2 573 436,24 €

Cette inscription résulte de la délibération d'affectation du résultat du compte administratif 2022 adopté le 11 mai 2023.

Chapitre 13 – Subventions d'investissement : + 326 174,19 €

Ce chapitre fait apparaître dans le Budget Supplémentaire l'ensemble des subventions d'équipement qui ont fait l'objet d'une notification depuis le vote du budget en décembre dernier :

■ **Nature 1321- Subventions d'équipement ETAT**

40 000 € du D.S.I..L pour France Services

36 463 € de la D.E.T.R pour la Barollière

■ **Nature 1323 : Subventions d'équipement Conseil Départemental**

100 000 € du Conseil Départemental pour la place Léopold

■ **Nature 1328 : Autres Subventions d'équipement**

14 131 € de subvention du SDE54 au titre de l'éclairage public

48 060 € de l'Agence de l'Eau pour la cour Jules Ferry

83 520 € de l'Agence de l'Eau pour la place Léopold

4 000 € de la Banque des Territoires pour la mise en œuvre d'un observatoire des locaux commerciaux

Chapitre 16 – Emprunts : - 996 514,36 €

Au Budget Primitif 2023, le droit de tirage voté était de 3 055 949,93 €. Cette inscription de - 996 514,36 € réduit donc les emprunts pouvant être contractés en 2023 de ce montant et passe donc à 2 069 435,57 €. Le remboursement se monte, quant à lui, à 2 106 005,53 €. Ainsi, la Ville se désendettera légèrement sur l'exercice 2023.

Chapitre 4582 – Opérations sous mandat – Recettes

Suite à la décision de justice, la somme de 15 000 € a été inscrite au chapitre 4581 en dépense, afin de pouvoir effectuer les travaux de consolidation de la rue du Château.

B - Les Dépenses d'investissement

Le total des dépenses d'investissement inscrit à ce budget s'élève à 1 835 585,93 €.

1 301 667 € (1 611 667 € - 310 000 € qui correspondent aux avances) représentent les dépenses d'équipement et viennent abonder les dépenses d'équipement prévues au BP 2023 (4 962 900 €) soit un total de dépenses d'équipement pour 2023 de 6 264 567 €.

A cela vient s'ajouter les restes à réaliser du compte administratif de l'année 2022 pour un montant de 2 284 280,42 €, ce qui porte le montant à environ 8.5 M€

Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : + 520 000 €

Ce sont les avances versées aux entreprises dans le cadre des marchés, comme évoqué précédemment, cette opération d'ordre est équilibrée par les recettes au même chapitre.

Chapitre 16 : Emprunts : + 13 903,43 €

L'amortissement d'un emprunt contracté en 2012 auprès de la Caisse des Dépôts a la particularité de voir ses échéances de remboursement de capital varier chaque année. Le tableau d'amortissement du prêt étant parvenu après le vote du Budget Primitif, il convient de régulariser la ligne de crédit.

Chapitre 20 : Immobilisations incorporelles : 21 500 €

11 900 € sont destinés à la mise en œuvre de la dématérialisation des pièces justificatives comptables rattachées à la paie.

9 600 € ont été inscrits pour l'installation d'un logiciel visant à créer un observatoire de l'immobilier commercial. Une subvention de 4 000 € sera versée par la Banque des Territoires, à ce titre.

Chapitre 204 : Subventions d'Équipement versées : + 500 000 €

Afin de moderniser ses équipements, et pour construire une offre diversifiée de logements seniors sur le territoire, le Centre Communal d'Action Sociale va procéder, dans les prochains mois, à la réhabilitation de la résidence Ménil.

Soucieuse d'accompagner le CCAS dans des travaux estimés à plus de 5M€ TTC, la Ville de Lunéville a inscrit dans son Budget Supplémentaire, à hauteur de 500 000 €, une subvention d'équipement. En l'état actuel, le plan de financement prévisionnel de l'opération prévoit une participation financière de la Ville de Lunéville à hauteur de 1,5M€ sur les exercices 2023, 2024 et 2025.

Si le financement de la CARSAT à hauteur de 2,849M€, sous forme de subvention et de prêt, est d'ores et déjà acquis, d'autres recherches de financement sont en cours. Aussi, ce plan de financement pourra être amené à évoluer dans les prochains mois.

Chapitre 21 : Immobilisations : 264 267 €

Ce Budget Supplémentaire a permis d'inscrire de nouveaux crédits indispensables pour le fonctionnement de la commune :

- 36 100 € destinés aux travaux complémentaires de la Mairie Annexe.
- 25 000 € dont 16 000 € pris sur la nature 2313 (enveloppe de l'Hôtel de Ville) pour la sécurisation du bureau de la Police Municipale (pose de cloisons pare-balles, aménagement armes).
- 15 000 € pour les travaux prévus au cimetière, plateforme en béton, création de quai de chargement avec bordures ainsi qu'une benne bois.
- 11 000 € pour la Maison des Associations dans le cadre de travaux de purge.
- 7 500 € pour les bureaux et le réfectoire du service Espaces Verts.
- 6 000 € pour la réparation de la fissure de la dalle du Pôle Lamartine.
- 10 000 € pour améliorer des logements à la résidence Saint-Jacques et ainsi accueillir dans les meilleures conditions les résidents de Ménil pendant les travaux.
- 30 000 € pour la transition énergétique avec l'isolation thermique des locaux du cimetière suite aux prescriptions de l'ABF.
- 16 000 € pour sécuriser la main courante au stade des Frères Heckler.
- 3 100 € pour créer une ouverture de secours au Donjeux.
- 16 700 € pour sécuriser l'espace extérieur de la crèche.
- 30 000 € pour entretenir le parc de logements privé de la ville.
- 20 000 € pour remplacer le Glouton à la voirie.
- 30 000 € pour installer 10 radars solaires.
- 5 000 € pour acquérir deux vélos électriques pour la Police Municipale.

Chapitre 23 : Travaux en cours : 515 900 €

- 95 000 € pour l'aménagement du terrain de tir à l'arc.
- 133 000 € pour le marché de voirie avec notamment la rue Jean Jaurès et la rue du Général l'Hotte.
- 260 000 € pour la passerelle SNCF.
- 125 000 € pour la requalification aux Cités Cécile du quai de Reichshoffen.

Opérations d'équipement :

- 1 900 € supplémentaires pour un complément d'étude à la demande du Conseil Départemental dans le cadre du projet de requalification de la place de la 2ème DC.
- 81 000 € pour la place Léopold pour l'achat de végétaux et l'aménagement de l'aire de jeux.

3 - BUDGET DE L'EAU

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023	REPORTS		CRÉDITS NOUVEAUX				TOTAL	
	ÉCRITURES RÉELLES		ÉCRITURES D'ORDRE		ÉCRITURES RÉELLES		DÉPENSES	RECETTES
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		
INVESTISSEMENT	93 272.84		80 000.00	184 139.74	-40 000.00	25 233.42	133 272.84	209 373.16
Affectation du Résultat							0.00	0.00
Déficit Reporté					76 100.32		76 100.32	0.00
FONCTIONNEMENT	14 448.67		104 139.74		28 337.59		146 926.00	0.00
Excédent Reporté						146 926.00	0.00	146 926.00
TOTAL	107 721.51	0.00	184 139.74	184 139.74	64 437.91	172 159.42	356 299.16	356 299.16

Ce Budget Supplémentaire intègre les restes à réaliser 2022 ainsi que les résultats antérieurs.

- 9 500 € prévus pour les intérêts des deux prêts à taux variables.
- 13 838 € prévus pour les intérêts courus non échus.
- 40 000 € en investissement pour les travaux du bâtiment de l'usine de l'eau.
- 80 000 € en dépenses et en recettes au chapitre 041 pour les avances sur marchés.

4 - BUDGET LOCATIONS

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023	REPORTS		CRÉDITS NOUVEAUX				TOTAL	
	ÉCRITURES RÉELLES		ÉCRITURES D'ORDRE		ÉCRITURES RÉELLES		DÉPENSES	RECETTES
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		
INVESTISSEMENT	75 968.13		40 000.00	125 986.18	150 800.00	221 729.34	266 768.13	347 715.52
Affectation du Résultat							0.00	0.00
Déficit Reporté					80 947.39		80 947.39	0.00
FONCTIONNEMENT					20 546.00	3 420.00	20 546.00	3 420.00
Excédent Reporté					85 986.18	103 112.18	85 986.18	103 112.18
TOTAL	75 968.13	0.00	40 000.00	125 986.18	338 279.57	328 261.52	454 247.70	454 247.70

Concernant les recettes, 114 813,82 € de droit de tirage d'emprunts ont été rajoutés au BS 2023. Le droit de tirage passe donc à 232 824,28 € pour 2023.

Les dépenses de fonctionnement

- 18 146 € ont été rajoutés dont 10 000 € pour assurer l'entretien du bâtiment du cinéma.
- Afin de régulariser les amortissements suite aux travaux de fiabilisation de l'inventaire comptable effectués avec la trésorerie, 21 881,33 € ont été rajoutés en dépenses et en recettes.
- 1 400 € pour régulariser le seul prêt à taux variable (livret A + marge).

Les dépenses d'investissement

Chapitre 21 : Immobilisations : + 62 600 €

- 1 500 € pour la mise aux normes des blocs de secours au Réservoir.
- 22 800 € pour accueillir l'extension du centre de formation de la Croix Rouge aux Faïenceries.
- 38 000 € en nature 21 sur l'enveloppe 11208 pour les travaux du logement Cinéma qui proviennent de la nature 23, enveloppe 12216, déjà budgétisés au BP 2023.

Chapitre 23 : Travaux en cours : 138 200 €

- 113 000 € pour aménager le local commercial du cinéma en vue de la mise en œuvre d'un appel à projets.
- 63 200 € pour le marché de travaux aux Faïenceries pour l'extension de la Croix Rouge.

5 - BUDGET RESTAURATION

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023	REPORTS		CRÉDITS NOUVEAUX				TOTAL	
	ÉCRITURES RÉELLES		ÉCRITURES D'ORDRE		ÉCRITURES RÉELLES		DÉPENSES	RECETTES
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		
INVESTISSEMENT	11 499.18			7 048.87	-35 700.00	-6 324.06	-24 200.82	724.81
Affectation du Résultat							0.00	0.00
Déficit Reporté					24 925.63		24 925.63	0.00
FONCTIONNEMENT			7 048.87		73 099.14		80 148.01	0.00
Excédent Reporté						80 148.01	0.00	80 148.01
TOTAL	11 499.18	0.00	7 048.87	7 048.87	62 324.77	73 823.95	80 872.82	80 872.82

C'est surtout sur le poste alimentaire que l'augmentation est la plus significative avec 62 500 € due à la hausse des prix des denrées alimentaires.

Comme sur le Budget « Locations », les amortissements ont été mis en conformité avec la trésorerie, d'où une augmentation de 7 048,87 €.

Le report du résultat de fonctionnement ainsi que l'affectation des résultats 2022 ont permis la suppression totale du droit de tirage d'emprunt prévu à 42 748.87 €.



Ville de
LUNÉVILLE



Cabinet du Maire

03 83 76 23 17

cabinet-maire@mairie-luneville.fr

Direction Générale

03 83 76 23 43

secretariat-general@mairie-luneville.fr